

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

Lun : 09h00-11h30
Mar, jeudi, vend : 09h00-11h30/14h45-17h30
Mer : 09h00-12h00

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc : 09h00-12h00
Jeud, vend : 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98
Lun : 16h30-18h00
Mer : 10h00-12h00 / 14h00-17h00
Sam : 10h00-12h00

La Poste

42 Grande Rue
Tél. : 02.43.54.81.90
Lun, jeu : 14h00-16h00
Mar, mer, vend : 09h30-12h00 / 14h00-16h00
Sam : 09h30-12h00

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole primaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Halte-garderie

Ouvert du lundi au vendredi selon les horaires suivants:

Régulier : 07h30 - 18h30
Occasionnel : 09h00 - 17h00

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Mme Karine BLOT
Tél. : 07.88.23.84.27

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, vous obtiendrez toujours une réponse en cas d'appel. Le numéro d'appel est le 17.

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

du lundi au samedi de 08h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00

et de 15h00 à 18h00

Gendarmerie de Connerré

20 rue de La Rochelle - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

du lundi de 14h00 à 18h00 les mercredi et samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

les jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Horaires **période scolaire** - Espace Aquatique :

Lun : 10h - 13h30 / 16h - 19h
Mar : 12h - 13h30 / 16h - 19h / 20h - 22h
Mer : 10h - 18h
Jeu : 12h - 13h30 / 16h - 19h
Ven : 12h - 13h30 / 16h - 19h
Sam : 09h30 - 11h / 14h30 - 17h30
Dim : 10h - 13h / 14h30 - 17h30

Consulter tous les horaires sur :

<http://sittellia.fr/project/horaires/>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41

Horaires d'hiver à compter du lundi 03 octobre

Lun, mer : 14h00-17h30
Mar : 09h00-12h00
Jeu : fermeture
Ven : 09h00-12h00/14h00-17h30
Sam : 09h00-12h00/14h00-17h30

Prochain ramassage : **13 mai 2017**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lun, sam : 09h00-12h00
Mar, Jeudi, Ven : 09h00-12h00
14h45-17h45
Mer : 09h00-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°18 du 05 mai 2017

**Fermeture de la mairie
le samedi 06 mai 2017**

Elections présidentielles

Le 7 mai 2017 aura lieu le deuxième tour du scrutin pour l'élection du Président de la République. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.** Pour voter, rendez-vous au bureau de vote mentionné sur votre carte d'électeur :

- ⇒ Bureau de vote N°1 - MAIRIE (Rue de la Ferté)
- ⇒ Bureau de vote N°2 - ESPACE SAINT-JEAN (Grande Rue)
- ⇒ Bureau de vote N°3 - ECOLE PRIMAIRE (Rue du Haras)

Munis de votre carte d'électeur. Si vous n'avez pas reçu celle-ci par voie postale, elle vous sera remise le jour de scrutin. Pour rappel, il n'est pas obligatoire de présenter sa carte d'électeur le jour du scrutin. En revanche, chaque électeur doit impérativement être muni d'un titre d'identité valide (carte d'identité, passeport, permis de conduire...).

RAPPEL : Les enveloppes vides ou bulletins vierges sur papier blanc sont décomptés séparément et sont considérés comme des bulletins blancs. Ils sont mentionnés dans les résultats du scrutin mais ne sont en aucun cas pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

Cérémonie du 8 mai : programme

- 09h55 : Rassemblement au monument aux morts place Notre-Dame
Accueil du drapeau des sapeurs-pompiers
- 10h00 : Dépôt de la gerbe du conseil municipal au monument aux morts de la place Notre-Dame, en souvenir des victimes de la déportation
- 10h10 : Défilé
- 10h30 : Messe du souvenir à l'église Saint-Gilles, animée par la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers
- 11h15 : Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts de la place de la Libération
Dépôt de gerbes
- 12h00 : Vin d'honneur à la salle polyvalente

LA CONSTRUCTION DU BATIMENT PARAMEDICAL VA COMMENCER

Les travaux de construction destinés à accueillir les professionnels de la santé (infirmiers, psychologue, ostéopathe, sophrologue...) vont débuter dans les prochains jours **sur le terrain situé à côté de la pharmacie, rue du Haras.**

Pour permettre l'accès des camions au chantier, à partir du mardi 9 mai, une clôture sera installée matérialisant sur le parking, une voie d'accès destinée exclusivement aux véhicules de chantier. Ainsi, l'entrée et la sortie se feront en double sens pendant cette période. Le panneau de sens interdit sera levé permettant ainsi cette circulation en double sens afin de permettre l'entrée et la sortie du parking. Nous sommes conscients de la gêne qui pourrait être occasionnée sur les zones de stationnement durant cette période et par avance nous vous remercions de votre compréhension. Nous avons particulièrement attiré l'attention des entreprises sur la présence des écoles et donc des enfants et de l'impérieuse nécessité de la sécurité.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 8 mai 2017 au vendredi 12 mai 2017

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	<u>Rillettes</u> Saucisson sec	Salade de lentilles <u>Betteraves vinaigrette</u>	<u>Salade de cœurs de palmier</u> Salade verte et emmental
	Colin sauce beurre blanc	Chipolatas	Emincé de bœuf au paprika
<i>Férié</i>	Julienne de poivrons Semoule	Ratatouille Pomme de terre vapeur	Frites Carottes poêlées
	Fromage	Fromage	Fromage blanc
	<u>Ananas frais</u> Salade d'agrumes	<u>Flan pâtissier</u> Clafoutis aux fruits rouges	Corbeille de fruits

Ecole Sainte-Adélaïde

L'école Sainte-Adélaïde organise ses portes ouvertes le **samedi 20 mai 2017** de **9h30 à 12h00**. Ce sera l'occasion pour les personnes qui le souhaitent de visiter l'école, de rencontrer et de dialoguer avec l'équipe enseignante et l'association des Parents d'élèves. Pour toute inscription, vous pouvez contacter la directrice, Madame Aubry au 02.43.76.70.06.

Balayage mécanique

Le prochain balayage mécanique aura lieu le **jeudi 11 mai 2017** à partir de **6h00 du matin**. Afin que celui-ci soit effectué correctement, nous vous remercions de bien vouloir déplacer les véhicules la veille du passage.

Etablissement et retrait d'un titre sécurisé

A compter du **15 mai 2017**, l'établissement et le retrait d'un titre sécurisé (carte nationale d'identité ou passeport biométrique) sera possible uniquement sur rendez-vous selon les disponibilités sur les horaires suivants :

Lundi	: de 9h00 à 11h00	Mardi et vendredi	: de 9h00 à 11h00 et de 14h45 à 17h15
Mercredi	: de 9h00 à 11h30	Jeudi	: de 14h45 à 17h15

Pour établir un titre sécurisé, prémunissez-vous des pièces suivantes :

- ⇒ pré-demande complétée et imprimée sur le site de l'ANTS
- ⇒ photo d'identité récente (- de 6 mois) **différente du titre existant**
- ⇒ Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- ⇒ Justificatif de domicile (- de 3 mois) **au nom du demandeur**
- ⇒ Acte de naissance (- de 3 mois) **en cas de première demande pour une carte d'identité ou en cas de perte ou de vol.**
- ⇒ 86 € en timbres fiscaux pour le passeport d'un majeur (+ 18 ans)
- ⇒ 42 € en timbres fiscaux pour le passeport d'un mineur 15 ans et +
- ⇒ 17 € en timbres fiscaux pour le passeport d'un mineur - 15 ans
- ⇒ 25 € en timbres fiscaux en cas de perte ou de vol de la carte d'identité

Déclaration de revenu en ligne

Vous êtes concerné(e) par l'obligation de déclarer en ligne cette année si :

- ⇒ votre revenu fiscal de référence (RFR) en 2016 (sur vos revenus de 2015) est supérieur à 28 000 €.
- ⇒ votre résidence principale est équipée d'un accès à internet

Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier. Le service de déclaration en ligne est ouvert 24H/24 ; 7j/7, jusqu'aux dates limites fixées par numéro de département. Pour le département de la Sarthe, la date limite pour la déclaration en ligne est fixée au **mardi 6 juin 2017 à minuit**.

A noter :

- 1) La déclaration papier doit, quant à elle, être déposée **au plus tard le mercredi 17 mai 2017** y compris pour les résidents français à l'étranger
- 2) Pour assurer votre prélèvement à la source l'an prochain, la fiabilité de certaines informations est essentielle.

Lors de votre déclaration, il vous sera demandé de :

- ⇒ Vérifier et corriger au besoin vos **données d'état-civil**

Si vous avez un ou plusieurs enfants de plus de 15 ans, de nouvelles cases de la déclaration seront à remplir pour préciser leur date et lieu de naissance.

- ⇒ Contrôler et corriger si nécessaire le contenu de la nouvelle rubrique « **coordonnées bancaires** » de votre déclaration.

Pour tous renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11514>
<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/déclarer-mes-revenus>

Associations

Génération Mouvement Montfort

Génération Mouvement Montfort organise une randonnée pédestre le **mardi 16 mai** avec le club de Saint-Mars-sous-Ballon. Deux circuits possibles : 4kms et 7kms. Départ à 9h au champ de Foire. Pour le repas, inscription auprès de Monsieur Salé **avant le 6 mai** au 02.43.76.65.27.

Union Cycliste Montgesnoise

L'association organise un super loto le **vendredi 12 mai 2017 à 20h30** à la salle polyvalente de Montfort-le-Gesnois. Ouverture des portes à partir de 18h30. Buvette et petite restauration sur place.

Jeu Ma Muse

L'association Jeu Ma Muse organise un prêt de jeux le **samedi 13 mai** à la salle Saint-Jean de Montfort-le-Gesnois à partir de **10h jusqu'à 12h**. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame CHAMPION au 06.99.61.87.52.